

RECU LE  
- 8 FEV. 2019  
MAIRIE DE TRAMOYES (01)

**Direction générale adjointe**  
**Finances, Développement et**  
**Attractivité des Territoires**  
Direction Développement des territoires  
Service Aménagement et observatoire  
des territoires

Monsieur Xavier DELOCHE  
Maire  
Mairie  
19, rue du Marquis de Sallmard  
01390 TRAMOYES

CB/MR/TV  
Dossier suivi par :  
**Monsieur Thierry VUARAND**  
tél : 04.74.24.48.17

Bourg-en-Bresse, le - 4 FEV. 2019

**Objet : modifications du PLU de Tramoyes**

Monsieur le Maire,

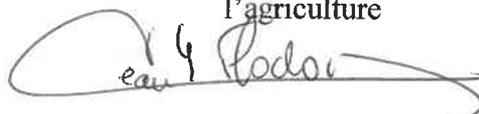
Par courrier du 17 janvier 2019 vous avez notifié au Département de l'Ain deux projets de modification du Plan Local d'urbanisme (PLU) de la Commune conformément aux dispositions de l'article L.153-40 du code de l'urbanisme.

Le premier projet de modification porte sur divers ajustements et mises à jour réglementaires. Le Département de l'Ain n'a pas d'observation à formuler sur ce projet de modification de PLU.

Le second projet de modification concerne la zone à urbaniser du Mollon. S'agissant des accès envisagés sur la RD 82, les services du Département devront être associés à leurs études et leurs aménagements.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes salutations les meilleures.

Pour le Président et par délégation,  
Le Vice-président chargé de  
l'aménagement du territoire, l'aide aux  
communes, l'habitat, la ruralité et  
l'agriculture

  
Jean-Yves FLOCHON